

Annexe E – AS normalisé

No of Page/

N° de page _____



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID

INVITATION A SOUMISSIONNER - STANDARD

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/.../PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ

Solicitation No. - N° de la demande R.086888.001	Amendment No. - N° de modification
---	------------------------------------

Solicitation closes – La demande prend fin : at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier
---	--------------------------

Date of Solicitation – Date de la demande
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

Table des matières

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires**Étape 1. Pour les niveaux 2 et 3 seulement (pour le niveau 1, passez à l'étape 2)**

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? Dans l'affirmative, l'utilisateur désigné doit remplir et envoyer le formulaire de produits manufacturés particuliers à la DGA. Si le formulaire est approuvé, en conserver un exemplaire copie au dossier et passer à l'étape 2.

Étape 2 Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Besoins concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. un double des factures payées pour des biens, ou des services, ou les deux (qualité et quantité semblables) vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3 Marché général ou SAEA**Modalités de la demande de soumissions (DDS) :**

La présente demande de soumissions (DDS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente DDS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente DDS.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes **AVEC** sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.

Exigences relatives à la sécurité

Les employés de la firme doivent être escortés.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

Demande de soumissions publiée par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour la demande de soumissions :	Voir la section 2, paragraphe 4,1 ci-dessous.
Date de clôture de la demande de soumissions – Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure limites :	a. Le 18 janvier 2017 b. 14h00 heure de l'est
- À l'emplacement physique (le cas échéant)	Réception des soumissions – TPSGC Place Bonaventure – 800 rue de la Gauchetière Ouest Bureau 7300 Montréal (Québec) H5A 1L6 Télécopieur : (514) 496-3822
Demandes de renseignements sur la demande de soumissions	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la demande de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	Quatre (4) jours ouvrables

SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1.	Modalités du contrat	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-130004/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
2.	Exigences relatives à la sécurité (s'applique si l'article a. ou b. est coché)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités suivantes (l'article coché s'applique).	
	a.	<input checked="" type="checkbox"/> L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une autorisation de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b.	<input type="checkbox"/> Une autorisation de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière d'autorisation de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes.
	c.	<input type="checkbox"/> Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité.
3.	Besoin	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
4.	Responsables	
4.1	Autorité contractante	
	Nom :	Denis Leporé
	Titre :	Agent des achats
	Ministère, organisme ou société d'État :	TPSGC
	Adresse :	Place Bonaventure, 800 de la Gauchetière Ouest, bureau 7300 Montréal (Québec) H5A 1L6
	Numéro de téléphone :	(514) 496-3618
	Courriel :	Denis.lepore@tpsgc.gc.ca
4.2	Responsable du projet [Laisser en blanc pour la demande de soumissions. À remplir par l'utilisateur désigné à l'attribution du contrat.]	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	Représentant de l'entrepreneur	

	Voir l'annexe A, tableau 9 ci-dessous.	
5.	Paiement	
	Mode de paiement	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	
	X	Paiement unique
		Paiements multiples
6.	Facturation (<i>facultatif</i>)	
	En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et un double de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement :	
	Nom de l'organisation et personne-ressource : TPSGC – Véronique Buteau	
	Adresse : 1550 avenue d'Estimauville, 6e étage 601-1550, Québec (Québec), G1J 0C7	
7.	Contrat de défense. La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.	
		Le contrat est un contrat de défense au sens de la Loi sur la production de défense , L.R.C. (1985), ch. D-1.

ANNEXE A - 1 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

-
- 1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.**
- 2. Pour les besoins concurrentiels de niveaux 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de demande de soumissions dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans la demande de soumissions ou l'Avis de projet de marché.**
-

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) *[cocher la (les) case(s) appropriée(s)]* :

Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

L'énoncé du besoin comprend-il des cloisons interraccordables?

Dans l'affirmative, il faut choisir le scénario b de l'article 2. Il ne faut citer les numéros d'identification uniques du gouvernement du Canada (NIUGC) dans les tableaux 1 et 4, relativement aux besoins des niveaux 2 et 3; les soumissionnaires doivent mentionner des produits approuvés dans l'AMA et adaptés au plan d'étage fourni à l'annexe C de la présente DDS.

RÈGLE : Armoires métalliques de rangement

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des armoires métalliques de rangement faisant partie de la catégorie 1, quand celles-ci sont combinées aux panneaux interraccordables et/ou autostables et si la quantité totale de ces armoires représente moins de 20 p. 100 de la valeur du contrat. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des niveaux 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand la hauteur du produit doit correspondre à celle des panneaux existants. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

Catégorie 4 – Mobilier autostable en placage de bois

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 6 – Locaux de soutien – Mobilier pour aire de collaboration

Services liés aux produits *(ne peuvent être combinés aux besoins des catégories 1 à 5, pour les niveaux 2 et 3)*

2. NIUGC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette demande de soumissions (DDS). Catégorie 1 .On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (*l'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat*)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 1

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	NIUGC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	Voir l'annexe C-1 et les plans d'étage					
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – N/A

Tableau 5 – Livraison optionnelle – N/A

Tableau 6 – Installation optionnelle – N/A**Tableau 7 – Services liés aux produits – N/A****Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0
B	Quai/	N/A
C	Élévateur	Inexistant
D	Porte	N/A
2.2	Monte-charge	N/A
2.3	Autre (préciser)	Escalier seulement pour se rendre aux locaux de livraison : 211B et 207, 2e étage
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
9	Prix évalué (soumission) total (1 + 3 + 5) :	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

ANNEXE A - 2 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

-
- 1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.**
- 2. Pour les besoins concurrentiels de niveaux 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de demande de soumissions dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans la demande de soumissions ou l'Avis de projet de marché.**
-

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) *[cocher la (les) case(s) appropriée(s)]* :

Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

L'énoncé du besoin comprend-il des cloisons interraccordables?

Dans l'affirmative, il faut choisir le scénario b de l'article 2. Il ne faut citer les numéros d'identification uniques du gouvernement du Canada (NIUGC) dans les tableaux 1 et 4, relativement aux besoins des niveaux 2 et 3; les soumissionnaires doivent mentionner des produits approuvés dans l'AMA et adaptés au plan d'étage fourni à l'annexe C de la présente DDS.

RÈGLE : Armoires métalliques de rangement

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des armoires métalliques de rangement faisant partie de la catégorie 1, quand celles-ci sont combinées aux panneaux interraccordables et/ou autostables et si la quantité totale de ces armoires représente moins de 20 p. 100 de la valeur du contrat. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des niveaux 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand la hauteur du produit doit correspondre à celle des panneaux existants. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

Catégorie 4 – Mobilier autostable en placage de bois

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 6 – Locaux de soutien – Mobilier pour aire de collaboration

Services liés aux produits *(ne peuvent être combinés aux besoins des catégories 1 à 5, pour les niveaux 2 et 3)*

2. NIUGC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette demande de soumissions (DDS). Catégorie 2 .On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (*l'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat*)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 2

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	NIUGC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	Voir l'annexe C-2 et les plans d'étage					
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – N/A

Tableau 5 – Livraison optionnelle – N/A

Tableau 6 – Installation optionnelle – N/A**Tableau 7 – Services liés aux produits – N/A****Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0
B	Quai/	N/A
C	Élévateur	Inexistant
D	Porte	N/A
2.2	Monte-charge	N/A
2.3	Autre (préciser)	Escalier seulement pour se rendre aux locaux de livraison : 211B et 207, 2e étage
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
9	Prix évalué (soumission) total (1 + 3 + 5) :	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

ANNEXE A - 3 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

-
- 1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.**
- 2. Pour les besoins concurrentiels de niveaux 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de demande de soumissions dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans la demande de soumissions ou l'Avis de projet de marché.**
-

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) *[cocher la (les) case(s) appropriée(s)]* :

Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

L'énoncé du besoin comprend-il des cloisons interraccordables?

Dans l'affirmative, il faut choisir le scénario b de l'article 2. Il ne faut citer les numéros d'identification uniques du gouvernement du Canada (NIUGC) dans les tableaux 1 et 4, relativement aux besoins des niveaux 2 et 3; les soumissionnaires doivent mentionner des produits approuvés dans l'AMA et adaptés au plan d'étage fourni à l'annexe C de la présente DDS.

RÈGLE : Armoires métalliques de rangement

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des armoires métalliques de rangement faisant partie de la catégorie 1, quand celles-ci sont combinées aux panneaux interraccordables et/ou autostables et si la quantité totale de ces armoires représente moins de 20 p. 100 de la valeur du contrat. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des niveaux 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand la hauteur du produit doit correspondre à celle des panneaux existants. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

Catégorie 4 – Mobilier autostable en placage de bois

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 6 – Locaux de soutien – Mobilier pour aire de collaboration

Services liés aux produits *(ne peuvent être combinés aux besoins des catégories 1 à 5, pour les niveaux 2 et 3)*

2. NIUGC ou plan(s) d'étage

2.1 Exigences des services liés aux produits

2.2 Pour les catégories 1 à 6 :

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette demande de soumissions (DDS). Catégorie 5 .On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (*l'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat*)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 5

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	NIUGC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	Voir l'annexe C-3 et les plans d'étage					
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – N/A

Tableau 5 – Livraison optionnelle – N/A

Tableau 6 – Installation optionnelle – N/A**Tableau 7 – Services liés aux produits – N/A****Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0
B	Quai/	N/A
C	Élévateur	Inexistant
D	Porte	N/A
2.2	Monte-charge	N/A
2.3	Autre (préciser)	Escalier seulement pour se rendre aux locaux de livraison : 211B et 207, 2e étage
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
9	Prix évalué (soumission) total (1 + 3 + 5) :	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

ANNEXE A - 4 BESOIN et BASE DE PAIEMENT

-
- 1. L'utilisateur désigné doit remplir une annexe A pour chaque catégorie, exception faite des règles énoncées ci-après.**
- 2. Pour les besoins concurrentiels de niveaux 2 et 3, les fournisseurs déclarés conformes doivent se procurer le document de demande de soumissions dans le SEAOG, et les utilisateurs désignés ne doivent pas identifier ces fournisseurs dans la demande de soumissions ou l'Avis de projet de marché.**
-

1. Sélection de la catégorie

Le besoin comprend la (les) catégorie(s) de travaux suivante(s) *[cocher la (les) case(s) appropriée(s)]* :

Catégorie 1 - Système de cloisons interraccordables et autostables

L'énoncé du besoin comprend-il des cloisons interraccordables?

Dans l'affirmative, il faut choisir le scénario b de l'article 2. Il ne faut citer les numéros d'identification uniques du gouvernement du Canada (NIUGC) dans les tableaux 1 et 4, relativement aux besoins des niveaux 2 et 3; les soumissionnaires doivent mentionner des produits approuvés dans l'AMA et adaptés au plan d'étage fourni à l'annexe C de la présente DDS.

RÈGLE : Armoires métalliques de rangement

Les utilisateurs désignés peuvent acquérir des armoires métalliques de rangement faisant partie de la catégorie 1, quand celles-ci sont combinées aux panneaux interraccordables et/ou autostables et si la quantité totale de ces armoires représente moins de 20 p. 100 de la valeur du contrat. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 en ce qui concerne les armoires métalliques de rangement faisant partie de cette catégorie.

Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

RÈGLE : Catégories 1 et 2

Les catégories 1 et 2 peuvent être regroupées pour les besoins des niveaux 2 et 3, lorsque les surfaces de la catégorie 2 constituent au plus 50 p. 100 du total des surfaces de travail.

Catégorie 3 – Classeurs et armoires de rangement en métal

RÈGLE : Produits de rangement en hauteur

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement quand la hauteur du produit doit correspondre à celle des panneaux existants. En ce qui concerne les éléments de rangement supplémentaires faisant partie du même besoin et n'étant pas intégrés dans un poste de travail existant à cloisons, il ne faut pas préciser la hauteur maximale, mais créer pour eux une inscription distincte à l'article 3 de la présente annexe.

La hauteur maximale du (des) produit(s) _____ à l'article 3 de la présente annexe est _____.

Catégorie 4 – Mobilier autostable en placage de bois

Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage

Catégorie 6 – Locaux de soutien – Mobilier pour aire de collaboration

Services liés aux produits *(ne peuvent être combinés aux besoins des catégories 1 à 5, pour les niveaux 2 et 3)*

2. NIUGC ou plan(s) d'étage**2.1 Exigences des services liés aux produits****2.2 Pour les catégories 1 à 6 :**

Scénario a. Ne comprend aucun plan d'étage – catégorie(s) _____

Scénario b. Inclut le(s) plan(s) d'étage AVEC l'information d'identification du produit à l'annexe C de cette demande de soumissions (DDS). Catégorie 6 .On utilise le(s) plan(s) d'étage à titre informatif.

Se reporter à l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour connaître les instructions concernant l'inspection des lieux et la documentation après l'attribution du contrat.

Date d'inspection du site : _____ (*l'utilisateur désigné doit l'indiquer lors de l'attribution du contrat*)

3. Produits et tableaux d'établissement des prix

Le soumissionnaire doit remplir : la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné, dans l'article 3 de la présente annexe, et les tableaux 9 et 10. Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

Catégorie de produit : 6

Tableau 1 – Produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
Pt	NIUGC	Description du produit (zone facultative)	Qté	N° de pièce du fournisseur	Prix _____ ferme** \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
1	Voir l'annexe C-4 et les plans d'étage					
** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA. Ajouter des lignes au besoin.				Total des produits		\$

Tableau 2 – Livraison

Section A – BESOIN DE L'utilisateur désigné				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue: Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Total des livraisons :		\$

Tableau 3 – Installation

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N° du produit tiré du Tableau 1	Lieu :	Date voulue (A-M-J)	Heure voulue Heures normales de travail (Normales) Ou En dehors des heures normales de travail (En dehors)*	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure indiquées ci-dessous*	Prix ferme** \$	Total calculé (Qté x Prix unitaire ferme) \$
1	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0	2017-03-24	[Normales] et/ou [En dehors]	(A) (M) (J)		
* Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte d'installer les produits à la date et à l'heure voulues. [Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5 de l'annexe A de l'AMA] Ajouter des lignes au besoin.				Prix total de l'installation		\$

Tableau 4 – Produit optionnel – N/A

Tableau 5 – Livraison optionnelle – N/A

Tableau 6 – Installation optionnelle – N/A**Tableau 7 – Services liés aux produits – N/A****Tableau 8 – Finis normalisés et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

1.	Finis normalisés	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les finis offerts. Dans les trois jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finis du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A. L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
2.	Installations du Canada où se fera la livraison	
2.1	Plates-formes de chargement	
A	Lieu	Base des Forces canadiennes de Valcartier Service de transmissions, Bâtiment 503 503 rue Venne Québec (Québec) G0A 4Z0
B	Quai/	N/A
C	Élévateur	Inexistant
D	Porte	N/A
2.2	Monte-charge	N/A
2.3	Autre (préciser)	Escalier seulement pour se rendre aux locaux de livraison : 211B et 207, 2e étage
	Continuité des attestations	
	Le soumissionnaire atteste qu'en présentant une soumission en réponse à la demande de soumissions, il (et tout membre de la coentreprise s'il est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations énumérées dans les parties 6A et 6B de son AMA concernant les postes de travail en ce qui concerne :	
3.1	les dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	la conformité du produit	
3.5	l'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B)	

Tableau 9 – Évaluation de la soumission et valeur totale du contrat (le Canada peut remplir cette partie si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

1	Total des produits (Tableau 1)	\$
3	Total des livraisons (Tableau 2)	\$
5	Total des installations (Tableau 3)	\$
9	Prix évalué (soumission) total (1 + 3 + 5) :	\$
10	Taxes applicables	\$
11	Coût estimatif total (9+10)	\$

Tableau 10 – Représentant autorisé du soumissionnaire

Tableau 6 – Représentant autorisé du soumissionnaire		
1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		Autre :

* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix évalué (soumission) total » devient le « Prix du contrat ».

Annexe B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ
LES EMPLOYÉS DE LA FIRME SERONT ESCORTÉS

ANNEXE C**PLAN(S) D'ÉTAGE****Directives à l'intention du ou des soumissionnaires :**

Pour le scénario d'approvisionnement B, les soumissionnaires doivent fournir :

- a) Les plan(s) d'étage complet(s) avec la liste des produits proposés, approuvé dans l'AMA;
- b) Une liste de produits proposés, approuvé dans l'AMA, et offerts au(x) plan(s) d'étage.

La liste de produits doit inclure à tout le moins les renseignements suivants :

- Les numéros des pièces du fournisseur;
- Une brève description des produits;
- Les quantités;
- Les prix fermes.

L'utilisateur désigné devra utiliser la présente page en guise de première page à l'attribution du contrat. Joindre la section 2 de la demande de soumissions, y compris l'annexe A et, s'il y a lieu, les annexes B et C.

Première page du contrat



Public Works and
Government Services
Canada

Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

PURCHASING OFFICE - BUREAU DES ACHATS

The vendor hereby accepts this contract
Le fournisseur accepte le présent contrat

Name, title of person authorized to sign (type or print)
Nom et titre du signataire autorisé (caractère d'impression)

Signature

Date

CONTRACT – CONTRAT

Utilisez la mention « Le Canada accepte votre soumission » lorsque vous avez publié un document de demande de soumissions dont les sections 1 et 2 étaient remplies et que le proposant a présenté un document de soumission.

Canada accepts your bid to provide to Canada the goods, services or both described in the Contract in accordance with the conditions and at the prices set out in the Contract.

Le Canada accepte votre soumission de fournir au Canada les biens, services ou les deux décrits dans le contrat conformément aux conditions et aux prix prévus au contrat.

Utilisez la mention « Vous êtes invité à » lorsque votre demande de soumissions était verbale, que vous n'avez pas envoyé au soumissionnaire un document de demande de soumissions dont la section 2 était remplie, et que vous n'avez pas passé en revue avec le soumissionnaire les modalités prévues à la section 2.

You are requested to sell to the Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the supplies and services listed herein and on any attached sheets at the price or prices set out therefor.

Nous vous demandons de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans les présentes et aux annexes ci-jointes, les articles et les services énumérés dans les présentes et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Le fournisseur ne signe qu'un contrat portant la mention « Vous êtes invité à ».

Page		of de
File No. – N° de dossier		
Date of Contract – Date du Contrat		
Contract No. - N° du contrat		
Client Reference No. (optional) - N° du référence du client (facultatif)		
Financial Code(s) – Code(s) financier(s)		
Duty - Droits		GST - TPS/ HST – TVH
<input checked="" type="checkbox"/> Included Inclus	<input type="checkbox"/> Excluded En sus	<input checked="" type="checkbox"/> Included Inclus <input type="checkbox"/> Excluded En sus
FOB – FAB		
DESTINATION		
Destination See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.		
Invoices - Original and two copies must be completed and sent to: Factures – L'original et deux copies doivent être remplis et envoyés à : See Section 2, Article 6. Voir Section 2, Article 6.		
Address inquiries to : - Adresser toute demande de renseignements à : See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1.		
Area Code and Telephone No. Code régional et N° de téléphone	Facsimile No. N° de télécopieur	
Total estimated cost – Coût total estimatif		
For the Minister – Pour le Ministre		